

Réunion du 2 juillet 2009

DÉLIBÉRATION N° CB 09.02 DU 2 JUILLET 2009

PORTANT AVIS CONFORME SUR L'APPEL A PROJETS « SITES ATELIERS  
HYDROMORPHOLOGIE »

Le comité de bassin de l'agence de l'eau Seine-Normandie,

Vu l'article L.213-9-1 du code de l'environnement,

Vu la délibération,

**DELIBERE**

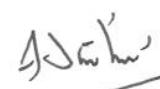
Article unique

Pour mettre en œuvre 10 sites ateliers hydro morphologie, le comité de bassin émet un avis conforme à la délibération n°09-05 du Conseil d'administration du 02 avril 2009 relative à l'appel à projet "sites ateliers hydro morphologie".

Le Secrétaire  
Directeur Général de l'Agence

  
Guy ERADIN

Le Président  
du Comité de Bassin

  
André SANTINI